



# PROJET ASSOCIATIF

# OLYMPIADE PARIS 2024



# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

## **P.4** Axe stratégique 1 - Mutualiser pour structurer

Objectif opérationnel 1.1. Accompagner les clubs

- Action 1.1.1. Le projet de club autour de l'emploi
- Action 1.1.2. Soutenir l'action ponctuelle : Proxiping
- Action 1.1.3. Garder le contact

Objectif opérationnel 1.2. Coordonner l'action régionale

- Action 1.2.1. Présider l'instance territoriale Groupe de Pilotage du Développement (GPD)
- Action 1.2.2. Piloter le fonds de mutualisation Plan Emploi Club (PEC)
- Action 1.2.3. Animer le groupement d'employeurs (GE)

Objectif opérationnel 1.3. S'organiser pour être complémentaires

- Action 1.3.1. Identifier et gérer les compétences
- Action 1.3.2. Associer tous les échelons dans les projets
- Action 1.3.3. Mutualiser les compétences en Pays de la Loire
- Action 1.3.4. Accompagner les dirigeants bénévoles dans leurs missions

## **P.8** Axe stratégique n°2 - Soutenir l'attractivité des clubs

Objectif opérationnel 2.1. Garantir une offre tous publics

- Action 2.1.1. Faciliter l'évolution des pratiques
- Action 2.1.2. Promouvoir et partager les expériences du tennis de table au féminin
- Action 2.1.3. Faciliter la pratique du para-tennis de table
- Action 2.1.4. Faire évoluer l'offre de rencontres sportives

Objectif opérationnel 2.2. Promouvoir et animer l'offre

- Action 2.2.1. Compiler les ressources et les outils existants
- Action 2.2.2. Partage de bonnes pratiques : des réseaux à animer
- Action 2.2.3. Rendre visible : disséminer

Objectif opérationnel 2.3. Former pour assurer le développement de l'offre

- Action 2.3.1. Accompagner l'accueil dans les clubs
- Action 2.3.2. Faciliter l'organisation des clubs à l'aide d'outils numériques
- Action 2.3.3. Soutenir la recherche de financements
- Action 2.3.4. Rendre attractif les formations et former des formateurs

# PROJET DE PERFORMANCE RÉGIONAL

## **P.12** Axe stratégique n°3 - Aider les athlètes à accéder au haut-niveau

Objectif opérationnel 3.1 : Élargir le vivier de jeunes pratiquants

Action 3.1.1 : Déployer le dispositif Ping Kids 2024

Action 3.1.2 : Améliorer le partenariat avec les fédérations du sport scolaire

Objectif opérationnel 3.2 : Détecter et accompagner les talents

Action 3.2.1 : Consolider la filière « Petit As du ping régional »

Action 3.2.2 : Accompagner les jeunes à fort potentiel

Objectif opérationnel 3.3 : Proposer un accompagnement transverse

Action 3.3.1 : Assurer un suivi médical aux sportifs

Action 3.3.2 : Mener des actions de sensibilisation

Action 3.3.3 : Élargir le champ d'accompagnement de l'athlète

Action 3.3.4 : Pérenniser l'accompagnement financier des athlètes

## **P.15** Axe stratégique n°4 - Favoriser l'appropriation du PPR

Objectif opérationnel 4.1 : Renforcer la formation

Action 4.1.1 : Organiser une action de formation sur l'un des facteurs de performance

Action 4.1.2 : Organiser un rassemblement technique annuel

Action 4.1.3 : Inciter à participer à des sorties

Objectif opérationnel 4.2 : Consolider le Pôle Performance

Action 4.2.1 : Renforcer l'implantation du Pôle Espoir dans le CREPS

Action 4.2.2 : Impliquer le territoire avec les SRA

## **P.17** Axe stratégique n°5 - Optimiser le projet de performance au fil de l'eau

Objectif opérationnel 5.1 : Outiller le PPR pour son suivi et son pilotage

Action 5.1.1 : Définir des indicateurs de performance

Action 5.1.2 : Définir des tableaux de bord

Action 5.1.3 : Définir des procédures de suivi

Objectif opérationnel 5.2 : Piloter le PPR

Action 5.2.1 : Investir la Commission Jeune et Technique pour piloter le PPR

Action 5.2.2 : Création de groupes de travail thématiques

# PROPOS INTRODUCTIFS

Le projet d'olympiade 2020-2024 de la Ligue de tennis de table des Pays de la Loire est un pivot pour notre pratique, au lendemain d'une crise sanitaire sans précédent et à la veille de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

Ce projet se veut être cohérent avec les ambitions de la Fédération Française de Tennis de Table. Rendre visible et attractif notre sport nécessitera de continuer à travailler en complémentarité et c'est dans cet objectif que ce projet associe l'ensemble des acteurs du tennis de table en Pays de la Loire.

Nous nous attacherons également à faire perdurer les compétences d'organisation d'événements nationaux ou internationaux qui permettent depuis plusieurs décennies de faire parler du tennis de table dans notre région avec la présence des meilleurs joueurs.

Les précédentes équipes de la Ligue ont permis au tennis de table de faire un grand pas vers la professionnalisation, avec des actions réussies au service des clubs et des résultats probants dans la filière du haut-niveau.

D'ici 2024, nous souhaitons poursuivre dans cette voie en menant un projet ambitieux pour l'ensemble du territoire, prenant en compte la diversité des pratiquants et des espaces de pratique, avec un regard attentif sur les opportunités d'innovation et d'amélioration de l'existant.

Afin de mener à bien les ambitions de ce projet, nous aurons une attention particulière à y associer des partenaires. Nous pensons aux partenaires institutionnels, essentiels dans l'organisation du sport en France, aux partenaires du monde économique qui ont la capacité de soutenir nos activités, et à d'autres structures qui peuvent faciliter l'organisation d'actions avec des partenariats gagnant-gagnant.

**La Ligue s'engage à soumettre son projet à des engagements en matière de conduite. Pour cela elle poursuivra son travail dans le respect d'une démarche en responsabilité sociétale des organisations (RSO) : promotion du tennis de table en faveur de l'éducation, de l'égalité, du respect, de la mixité et de la cohésion sociale, de la santé et du bien-être tout en sensibilisant les pratiquant·e·s à leur environnement.**

# AXE STRATÉGIQUE N°1

## Mutualiser pour structurer

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.1. **Accompagner les clubs**

#### Action 1.1.1. Le projet du club autour de l'emploi

**Objectifs :**

- Relancer le dispositif de l'accompagnement avec le support des personnes déjà formées au sein de la ligue et des comités
- Consolider le groupe d'accompagnateurs
- Accompagner 3/4 clubs par saison

**Organisation :** 20h de soutien en 6 à 7 rendez-vous dans le but de formaliser un projet de club autour de tout type d'emploi (création ou pérennisation). Cibler les clubs dans une démarche de création d'emploi. Profiter de l'organisation d'un séminaire pour relancer le dispositif.

**Moyens :** Obtenir le soutien d'un organisme de formation labellisé pour être financé dans le cadre d'une action collective.

**Indicateurs :** Nombre de clubs accompagnés, nombre de personnes formées pour l'accompagnement

**Pilotage :** Groupe de pilotage du développement (GPD) et équipe technique régionale (ETR)

**Niveau de priorité :** ● ● ○

#### Action 1.1.2. Soutenir l'action Proxiping

**Objectifs :**

- Mettre en œuvre le dispositif Proxiping auprès de 50 clubs par saison (10% des clubs par département) et partager les résultats pour une meilleure connaissance du territoire : avoir une démarche partagée
- Consolider le groupe d'accompagnateurs

**Organisation :** Soutenir les projets d'action par du conseil, dans les clubs, auprès des dirigeants et des salariés en mobilisant les moyens humains de la ligue grâce au réseau d'experts. Profiter de l'occasion pour faire un point de situation sur le club.

**Moyens :** Soutiens financiers par la FFTT, le Conseil Régional et les Conseils Départementaux, organisation d'un séminaire d'accompagnateurs.

**Indicateurs :** nombre de fiches réalisées, répartition par département

**Pilotage :** GPD et commissions développement des Comités

**Niveau de priorité :** ● ● ●

## Action 1.1.3. Garder le contact

### Objectifs :

- Garantir un lien avec chaque club du territoire (deux rencontres par club et par olympiade) permettant d'identifier les renouvellements de dirigeants, d'anticiper les difficultés des clubs et d'initier un accompagnement plus important.
- Profiter de chaque rencontre avec les clubs pour recueillir des informations et les partager.
- Construire un guide de bonne pratique pour aider les interlocuteurs ligue/comités à identifier rapidement les axes à questionner.
- Être présent sur les compétitions

**Organisation :** Visites, rendez-vous, moments d'échanges

**Moyens :** Élus et salariés de l'ensemble des structures du territoire

**Indicateurs :** Exhaustivité des clubs rencontrés, création du guide de bonne pratique

**Pilotage :** Commissions développement des comités et membres de la ligue

**Niveau de priorité :** ● ● ●

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.2.

# Coordonner l'action régionale

### Action 1.2.1. Présider l'instance territoriale GPD

### Objectifs :

- Organiser les réunions du GPD, garantir l'équilibre territorial, partager des informations.
- Mener deux projets par saison, partagés par tous les acteurs.
- Mettre en place les outils afin d'avoir une bonne connaissance de la structuration du territoire.

**Organisation :** S'appuyer sur la structuration du GPD ligue/comités pour engager des projets communs.

**Moyens :** Engagement des instances du tennis de table régional, de leurs élus et salariés

**Indicateurs :** Nombre de projets territoriaux organisés

**Pilotage :** Responsable développement de la ligue et Vice-président développement de la ligue

**Niveau de priorité :** ● ● ○

### Action 1.2.2. Piloter le fond de mutualisation PEC

### Objectifs :

- Organiser l'attribution des aides (dossier de candidature), suivre les clubs aidés.
- Faire la promotion du fonds de mutualisation.
- S'assurer que le fonds réponde à un besoin et contribuer à son développement.
- Garantir une gouvernance partagée de l'utilisation des fonds mutuels

**Organisation :** Suivi et choix des candidats et des structures aidées par les salariés de la ligue et des comités, supervisés par les élus de la ligue et des comités et par les membres du GPD

**Moyens :** 1€ par licencié (0,5€ de la ligue, 0,5€ des CD)

**Indicateurs :** Nombre d'emplois aidés, nombre et répartition des structures concernées

**Pilotage :** GPD et Conseiller technique fédéral

**Niveau de priorité :** ● ● ○

## Action 1.2.3. Animer le GE

### Objectifs :

- Faire fonctionner le GE et accompagner une création d'emploi au minimum par an.
- Atteindre un seuil envisageant la construction d'un projet de développement et d'un emploi administratif.
- Contribuer à répondre aux besoins salariés des structures du tennis de table.

**Organisation :** Le GE est une entité juridique autonome pour laquelle la Ligue mobilise ses moyens, ayant vocation à faciliter la mutualisation d'emplois sur le territoire.

**Moyens :** Pilotage des projets de création par le CTF, levée de fonds de soutien, mobilisation des ligues

**Indicateurs :** Pérennisation des postes existants, nombre de créations d'emploi

**Pilotage :** Responsable administratif et financier, Conseiller technique fédéral et Conseil d'administration du Groupement d'Employeurs

**Niveau de priorité :** ● ● ○

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1.3.

# S'organiser pour être complémentaires

### Action 1.3.1. Identifier et gérer les compétences

#### Objectifs :

- Effectuer un état des lieux des compétences bénévoles et salariées présentes sur le territoire.
- Mettre en place les outils de suivi nécessaires à l'animation des données.
- Évaluer les besoins en formation et les compétences requises pour répondre aux évolutions des besoins des pratiquants et des structures.

**Organisation :** Utiliser les fonctionnalités du système d'information fédéral pour inciter les clubs à répertorier les interlocuteurs et responsables par secteur d'activité. A défaut d'un outil SPID adapté, réaliser des enquêtes.

**Moyens :** Adaptation du système d'information fédéral, ressources salariées et bénévoles pour le recueil des données et contribution des clubs.

**Indicateurs :** Nombre de clubs ayant renseigné leur recours à du personnel salarié, nombre de clubs ayant identifié des responsables par thématique (para-sport, féminines...)

**Pilotage :** Responsable administratif et financier, Conseiller technique fédéral, René Oiry

**Niveau de priorité :** ● ● ●

### Action 1.3.2. Associer tous les échelons dans les projets

#### Objectifs :

- Initier une fois par saison un groupe de travail associant différents acteurs du tennis de table ligérien pour élaborer un projet décidé en GPD.
- Avoir des représentants de l'ensemble du territoire lors des groupes de travail, avec une mixité de genre, avec des implications diverses dans la pratique (dirigeants élus, pratiquants...).
- Impliquer les comités départementaux en tant qu'acteurs de proximité.
- Organiser des espaces d'échanges entre les élus et salariés de la ligue, des CD et des clubs

**Organisation :** Suite aux orientations décidées en GPD, associer des acteurs du territoire aux groupes de travail.

**Moyens :** Moyens humains de pilotage assurés ou financés par la Ligue

**Indicateurs :** Nombre et identité des personnes impliquées dans les projets

**Pilotage :** Membres du GPD + Responsable développement

**Niveau de priorité :** ● ○ ○

## Action 1.3.3. Mutualiser les compétences en PdL

### Objectifs :

- Créer des emplois mutualisés autour des besoins nouveaux insuffisamment mobilisés : communication, marketing, sport santé (selon les besoins émergents)
- Evaluer les besoins prioritaires de compétences à professionnaliser
- Créer un emploi avant la fin de l'olympiade
- S'appuyer sur les compétences des salariés et des bénévoles de la Ligue et des Comités pour identifier des référents thématiques agissant sur l'ensemble du territoire

**Organisation** : Identification des besoins de professionnalisation, engagement collectif pour financer des créations d'emplois

**Moyens** : Groupement d'employeurs, implication Ligue-Comités

**Indicateurs** : Nombre d'emplois créés, identification des salariés référents

**Pilotage** : Conseil de Ligue et Conseil d'administration du GE

**Niveau de priorité** : ● ○ ○

## Action 1.3.4. Accompagner les dirigeants bénévoles

### Objectifs :

- Aider les bénévoles à comprendre et s'intégrer dans la fédération, dans la ligue et les comités.
- S'associer avec des organismes de formation ou organiser des formations pour faciliter la montée en compétences des dirigeants.
- Être au contact et identifier les besoins.

**Organisation** : Appui sur un programme de formation destiné aux bénévoles

**Moyens** : Formations de dirigeants dispensées en interne, par des intervenants ou directement au sein d'autres structures.

**Indicateurs** : Nombre de dirigeants formés, nombre d'actions de formation engagées

**Pilotage** : CREF, vice-président développement

**Niveau de priorité** : ● ● ●

# AXE STRATÉGIQUE N°2

## Soutenir l'attractivité des clubs

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.1.

## Garantir une offre tous publics

### Action 2.1.1. Faciliter l'évolution des pratiques

#### Objectifs :

- Assurer une veille sur les nouvelles formes de pratique et lever les freins pour faciliter l'appropriation par les clubs.
- S'appuyer sur les pratiques alternatives existantes (dark ping, hardbat...) et envisager celles de demain (réalité virtuelle...).
- Toucher de nouveaux publics. Permettre une nouvelle offre ou un nouveau format de pratique, répondant à l'évolution de la société et des consommations.

**Organisation :** Accompagner les clubs dans le déploiement de ces nouvelles pratiques par un accompagnement humain, matériel ou technique (guide d'utilisation).

**Moyens :** Soutien matériel auprès des comités départementaux et des clubs en collaboration avec les comités.

**Indicateurs :** Nombre d'actions organisées, nombre de participants occasionnels et de pratiquants réguliers.

**Pilotage :** Responsable développement et GPD

**Niveau de priorité :** ● ● ○

### Action 2.1.2. Promouvoir et partager les expériences au féminin

#### Objectifs :

- S'appuyer sur un projet soutenu par le programme Erasmus+ Sport pour avoir une meilleure connaissance des bonnes pratiques en matière d'accueil des femmes dans le tennis de table en Europe.
- Disséminer les bonnes pratiques dans le territoire.
- Penser inclusion de manière transversale : réussir l'intégration d'un-e responsable féminisation.

**Organisation :** Construction d'un consortium de partenaires européens, élaboration d'un projet d'échange et de dissémination, dépôt d'une candidature.

**Moyens :** Financement par l'Union Européenne via l'agence Erasmus+ Sport

**Indicateurs :** Réussite dans la candidature du projet européen, mobilisation autour du projet.

**Pilotage :** Responsable féminisation, Groupe de travail Erasmus Pays de la Loire dont le conseiller technique fédéral, le responsable développement et un alternant.

**Niveau de priorité :** ● ● ●

## Action 2.1.3. Faciliter la pratique du para-tennis de table

### Objectifs :

- Contribuer à la commission mixte avec les comités régionaux handisport et sport adapté.
- Inclure une dimension para-tennis de table dans les formations pour faciliter l'accès aux certifications spécifiques.

**Organisation** : Participer aux réunions et envisager la contribution de la Ligue dans les activités pilotées par le handisport et le sport adapté. Porter l'organisation d'évènements para tennis de table. Intégrer des contenus de formation pour l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

**Moyens** : Collaboration avec les acteurs du handicap.

**Indicateurs** : Nombre d'actions de sensibilisation au handicap.

**Pilotage** : Commission mixte

**Niveau de priorité** : ● ○ ○

## Action 2.1.4. Faire évoluer l'offre des rencontres sportives

### Objectifs :

- Réfléchir aux modalités de nouvelles rencontres sportives masculines, féminines ou mixtes
- S'appuyer sur les Comités Départementaux pour expérimenter
- Réfléchir aux évolutions possibles des compétitions existantes

**Organisation** : Constituer un groupe de réflexion représentatif du territoire et des pratiquants, relever des initiatives locales, imaginer des adaptations coordonnées à l'échelon régional

**Moyens** : Coopération Ligue-Comités

**Indicateurs** : Diversité et nombre acteurs dans le groupe de travail, nombre d'initiatives

**Pilotage** : Commissions sportives, GPD

**Niveau de priorité** : ● ○ ○

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.2.

# Promouvoir et animer l'offre

## Action 2.2.1. Compiler les ressources et les outils

### Objectifs :

- Cibler les publics : féminins, loisirs adultes et jeunes, retraités, handisport, sport adapté, sport santé, sport entreprise.
- Construire une fiche action thématique par an, liée à une offre de pratique, en collaboration avec les comités départementaux et les clubs.

**Organisation** : Permettre aux dirigeants de club de pouvoir utiliser un support tout-en-un pour mettre en place un projet.

**Moyens** : Contributions des acteurs des thématiques, structuration et formalisation via des outils techniques

**Indicateurs** : Nombre de fiches action créées, dissémination, utilisation.

**Pilotage** : Responsable développement, GPD, ETR

**Niveau de priorité** : ● ○ ○

## Action 2.2.2. Partage de bonne pratiques: des réseaux à animer

### Objectifs :

- Constituer des réseaux à partir des référents thématiques identifiés dans les clubs.
- S'appuyer sur ces groupes pour diffuser des informations aux clubs qui pourraient être intéressés.

**Organisation** : Mise en place d'outils permettant d'animer chaque réseau.

**Moyens** : Réseaux sociaux, newsletter, autres moyens de communication.

**Indicateurs** : Nombre d'actions faisant l'objet d'un réseau spécifique, nombre et diversité des personnes intégrées à ces réseaux.

**Pilotage** : Responsable développement, référent de chaque secteur d'activité

**Niveau de priorité** : ● ● ○

## Action 2.2.3. Rendre visible: disséminer

### Objectifs :

- Construire des modalités de communication permettant de partager des actions remarquables de clubs ou de comités départementaux.
- Initier un format avec l'objectif de tendre vers une interview écrite ou vidéo par mois.
- Avoir une communication vers les clubs coordonnée entre la Fédération, la Ligue et les Comités, mutualisée si nécessaire.

**Organisation** : Utilisation de formats appropriés : interviews (vidéo...), interventions (AG ...)

**Moyens** : Diffusion sur les canaux de communication de la Ligue, partage auprès des acteurs

**Indicateurs** : Nombre d'interviews réalisées, nombre et diversité des initiatives présentées, visibilité des communications réalisées.

**Pilotage** : Responsable développement et communication

**Niveau de priorité** : ● ○ ○

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2.3. Former pour assurer le développement de l'offre

### Action 2.3.1. Accompagner l'accueil dans les clubs

### Objectifs :

- Créer et diffuser une fiche action pour garantir un accueil de qualité dans les clubs.
- Avoir une attention portée sur le premier contact club-pratiquant ainsi que sur l'environnement du club.
- Fidéliser et réduire le taux de non-renouvellement, surtout chez les nouveaux licenciés.

**Organisation** : Permettre aux dirigeants de mettre en place des démarches simples pour accueillir les personnes intéressées par le tennis de table ou qui entrent pour la première fois dans la salle.

**Moyens** : Compilation de ressources et d'outils existants pour une appropriation et une utilisation simplifiées.

**Indicateurs** : Taux de renouvellement des licences

**Pilotage** : Responsable développement, GPD, Camille Noblet

**Niveau de priorité** : ● ● ●

## Action 2.3.2. Faciliter l'organisation des clubs à l'aide d'outils numériques

### Objectifs :

- Accompagner les dirigeants de club dans l'utilisation de solutions numériques permettant de simplifier la gestion du club.
- Constituer une base de connaissance des clubs utilisant les solutions numériques.
- Avoir un nombre croissant de clubs utilisateurs.

**Organisation** : Information et webinaires sur les outils utiles (HelloAsso, SPID). Remontées à la fédération des besoins identifiés localement.

**Moyens** : Mobilisation des moyens des prestataires

**Indicateurs** : Nombre de clubs utilisateurs, satisfaction sur l'utilisation.

**Pilotage** : Responsable développement

**Niveau de priorité** : ● ○ ○

## Action 2.3.3. Soutenir la recherche de financements

### Objectifs :

- Proposer une formation « Marketing et partenariat » pour la recherche de financements privés
- Organiser des webinaires pour répondre aux besoins des clubs en matière de demandes de subvention

**Organisation** : Formation en 4 jours avec accompagnement individuel, webinaires en lien avec les campagnes (FDVA, ANS PSF et PST...)

**Moyens** : Soutien IFEF avec action collective

**Indicateurs** : Nombre d'actions de formation ou d'information organisées, nombre de personnes formées ou sensibilisées, nombre de démarches engagées par les clubs.

**Pilotage** : Conseiller technique fédéral, responsable partenariats

**Niveau de priorité** : ● ○ ○

## Action 2.3.4. Rendre attractif les formations et former des formateurs

### Objectifs :

- Assurer le renouvellement des formateurs, dans tous les domaines.
- Attirer des jeunes à s'engager dans des cycles de formation, dans tous les domaines.
- Réfléchir à l'évolution des modalités d'inscription et de formation pour rester attractif.

**Organisation** : Adaptation des modalités de formation, communication ciblée, suivi des cohortes.

**Moyens** : Relai des Comités Départementaux, cohérence avec l'IFEF

**Indicateurs** : Nombre de formateurs, nombre de formés, nombre de jeunes formés

**Pilotage** : Commission régionale emploi formation (CREF)

**Niveau de priorité** : ● ● ○

# AXE STRATÉGIQUE N°3

## Aider les athlètes à accéder au haut-niveau

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.1.

## Élargir le vivier de jeunes pratiquants

### Action 3.1.1. Déployer le dispositif Ping Kids 2024

**Objectifs :**

- Accompagner les clubs et Comités Départementaux volontaires à organiser une action de promotion vers un public jeunes de 4 à 11 ans
- Féminiser le vivier de pratiquants

**Organisation :** Journées de promotion organisées au sein des clubs, coordination des actions de terrain des CD et des clubs

**Moyens :** Centre de ressources Ping Kids, fiches Premier Pas Pongiste, Educ'Ping, fiches 4/7 ans, retours d'expériences

**Indicateurs :** Nombre de licenciés poussins-benjamins (dont au moins 35% de féminines), nombre de clubs engagés dans Ping Kids 2024 (80 clubs), nombre de sections 4/7 ans (70 inscrites), nombre d'événements (120)

**Pilotage :** Conseiller technique de Ligue, CTD, alternant "communication"

### Action 3.1.2. Améliorer le partenariat avec les fédérations du sport scolaire

**Objectifs :**

- Recruter de nouveaux licenciés en développant des interventions au sein des établissements scolaires de primaire : rendre visible les partenariats, entretenir un lien avec les référents

**Organisation :** avoir une convention à jour avec chacune des fédérations, être informé et relayer les actions réalisées en tennis de table

**Moyens :** Rectorat-Académie / USEP / UGSEL / éducateurs de club

**Indicateurs :** Au moins une réunion annuelle avec les référents

**Pilotage :** Conseiller technique de Ligue, CTD

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.2.

# Détecter et accompagner les potentiels

### Action 3.2.1. Consolider la filière "Petits As du ping régional"

#### Objectifs :

- Identifier les enfants présentant des qualités particulières dans un contexte favorable
- Faire un focus sur la détection de profils féminins

**Organisation** : Journées de regroupements et de stages au sein des départements et de la ligue pour sélectionner les potentiels

**Moyens** : Clubs du territoire, Comités, Ligue

**Indicateurs** : Nombre d'évènements organisés : 3 stages régionaux (Toussaint, Février, Avril) - journée des poussins (Janvier), localisation des participants, au moins 1 journée de détection par CD/an, s'imposer la mixité dans les profils identifiés (au moins 30%)

**Pilotage** : Conseiller technique de Ligue

### Action 3.2.2. Accompagner individuellement les jeunes à fort potentiel

#### Objectifs :

- Identifier les jeunes (masculins et féminins) et leur apporter une plus-value dans leur quotidien d'entraînement

**Organisation** : Leçons individuelles, suivi avec le référent, séances avec le pôle espoir, stages

**Moyens** : Entraîneurs du pôle, CTD, entraîneurs de clubs, détermination des conditions de réussite

**Indicateurs** : Nombre de jeunes identifiés (dont 20% de filles minimum), nombre de jeunes suivis par le niveau national, résultats aux compétitions nationales en benjamins, intégration au dispositif Pôle Espoir/SRA (100%)

**Pilotage** : Conseiller technique de Ligue

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3.3.

# Proposer un accompagnement transverse

### Action 3.3.1. Assurer un suivi médical aux sportifs

#### Objectifs :

- Optimiser la préparation des sportifs et prévenir les blessures avec un suivi médical

**Organisation** : Suivi Médical Réglementaire des jeunes listés, visites médicales de diagnostic et de suivi des sportifs pôle / SRA

**Moyens** : Partenariat avec le CREPS et son service médical / Partenariat avec l'IRMS

**Indicateurs** : Nombre de SMR validés, Nombre d'athlètes suivis (100%)

**Pilotage** : Responsable Performance

## Action 3.3.2. Mener des actions de sensibilisation

### Objectifs :

- Sensibiliser les sportifs et leur environnement à des thématiques « lourdes » pouvant impacter leur épanouissement

**Organisation** : Journées / séances thématiques de sensibilisation (violences sexuelles, dopage, drogue, usage des réseaux sociaux...), sensibilisation auprès des entraîneurs et les parents

**Moyens** : Intervenants spécialisés (services de l'Etat, salariés de la Ligue, associations spécialisées...), parents / entourage des athlètes, mobilisation des financements spécifiques, parcours de sensibilisation de l'athlète

**Indicateurs** : Nombre de séances / journées de sensibilisation organisées, nombre de participants, nombre de rencontres avec les parents, diversité des publics impliqués - Participation de chaque athlète à au moins une séance sur chaque thématique (cf parcours de sensibilisation : effectuer un suivi des participants pour garantir d'avoir été informé)

**Pilotage** : Responsable Performance

## Action 3.3.3. Élargir le champ d'accompagnement de l'athlète

### Objectifs :

- Optimiser la préparation des jeunes sportifs en les sensibilisant et en les accompagnant sur différents facteurs de performance

**Organisation** : Journées / séances de sensibilisation : bien être du sportif (hygiène de vie, sommeil, nutrition, préparation mentale et physique), rencontres avec les parents pour les impliquer dans le projet de performance de l'athlète. Consolider les possibilités d'aménagements de la scolarité pour les sportifs inscrits dans le dispositif haut-niveau (Pôle Espoirs et SRA).

**Moyens** : Intervenants spécialisés (médecins, salariés de la Ligue, coachs...), parents, relations avec les établissements scolaires

**Indicateurs** : Nombre de séances / journées de sensibilisation organisées, nombre de participants, nombre de rencontres avec les parents, résultats sportifs, nombre d'athlètes de plus de 15 ans dans un dispositif de performance

**Pilotage** : Responsable performance, Conseiller Technique de Ligue

## Action 3.3.4. Pérenniser l'accompagnement financier des athlètes

### Objectifs :

- Lever les freins financiers à l'accès aux dispositifs de performance en aidant au financement de la scolarité, de l'hébergement, et des déplacements en compétition

**Organisation** : Contribution de la ligue au financement direct aux athlètes ou à leur club

- Hébergement
- Déplacements
- Participation aux actions (compétitions, stages, sélections)

**Moyens** : Budget / Enveloppe spécifique du budget de la technique de la Ligue (15K€) - engagement complémentaires des CD et de partenaires privés (sponsoring, mécénat)

**Indicateurs** : Nombre de sportifs accompagnés, montants débloqués

**Pilotage** : Responsable Performance, Conseiller technique de Ligue, responsable partenariats

# AXE STRATÉGIQUE N°4

## Favoriser l'appropriation du PPR

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4.1.

## Renforcer la formation

### Action 4.1.1. Organiser une action de formation sur l'un des facteurs de performance

**Objectifs :**

- Sensibiliser les entraîneurs aux facteurs de performance
- Développer les compétences en matière d'accompagnement des athlètes

**Organisation :** Une action de formation par an avec les entraîneurs volontaires

**Moyens :** Intervenants spécialisés

**Indicateurs :** Nombre de participants, présence des entraîneurs référents

**Pilotage :** Conseiller Technique Fédéral et Entraîneur du Pôle

### Action 4.1.2. Organiser un rassemblement technique annuel

**Objectifs :**

- Créer un esprit de corps
- Bénéficier de témoignages
- Partager de bonnes pratiques

**Organisation :** Événement annuel rassemblant l'ensemble des acteurs techniques, professionnels et bénévoles

**Moyens :** Thématique, intervenant ou événement mobilisateur pour rassembler un maximum de participants.

Mobilisation des élus en charge de la technique

**Indicateurs :** Nombre de participants, questionnaire de satisfaction

**Pilotage :** Conseiller Technique Fédéral

### Action 4.1.3. Inciter à participer à des sorties

**Objectifs :**

- Faciliter la découverte de la haute performance
- Motiver les éducatrices-éducateurs à se former

**Organisation :** Piloter un fond de soutien aux déplacements dans les épreuves internationales

**Moyens :** Dégager une enveloppe dédiée au financement de déplacements

**Indicateurs :** Nombre d'éducateurs aidés, budget alloué

**Pilotage :** Conseiller Technique de Ligue

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4.2.

# Consolider le Pôle Performance

### Action 4.2.1. Renforcer l'implantation du Pôle Espoir dans le CREPS

**Objectifs :**

- Pérenniser l'existence du Pôle au sein du CREPS

**Organisation :** Alimenter le Pôle régulièrement en athlètes de niveau suffisant pour figurer sur les listes, s'inscrire en continuité des dispositifs en amont (détection, SRA), organiser des événements au CREPS

**Moyens :** Clubs, détection, SRA

**Indicateurs :** Nombre d'athlètes listés, résultats sportifs (podiums nationaux et internationaux)

**Pilotage :** Commission Technique Régionale, ETR, Responsable performance

### Action 4.2.2. Impliquer le territoire avec les SRA

**Objectifs :**

- Pérenniser et développer le dispositif SRA sur tout le territoire de la Ligue

**Organisation :** Formalisation de conventions sur 2 ans entre la Ligue, les comités départementaux et les clubs, à l'appui d'un cahier des charges

**Moyens :** Clubs du territoire, partenariats clubs / comité / ligues autour des dispositifs pôle / SRA

**Indicateurs :** Nombre de SRA, de participants et d'admissions au pôle, localisation des SRA,

**Pilotage :** Responsable performance

# AXE STRATÉGIQUE N°5

## Optimiser le projet de performance au fil de l'eau

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5.1.

## Outiller le PPR pour son suivi et son pilotage

#### Action 5.1.1. Définir les indicateurs de performance

**Objectifs :**

- Objectiver le suivi et le pilotage du PPR avec des indicateurs

**Organisation :** N/A

**Moyens :** Projet de Performance Fédéral, Projet de Performance Régional, données ligue et clubs

**Indicateurs :** N/A

**Pilotage :** Groupe de travail DLA / Equipe Technique Régionale

#### Action 5.1.2. Définir les tableaux de bord

**Objectifs :**

- Permettre la saisie, la lecture et la remontée des indicateurs de performance / de suivi du PPR

**Organisation :** N/A

**Moyens :** Tableaux excel partagés

**Indicateurs :** 1 tableau de suivi par groupe thématique

**Pilotage :** Groupe de travail DLA / Equipe Technique Régionale

#### Action 5.1.3. Définir les procédures de suivi

**Objectifs :**

- Définir la répartition des rôles et des tâches dans le suivi et le pilotage du PPR

**Organisation :** N/A

**Moyens :** Fiches missions / de poste (RH), lettres de mission (instances), guides de procédures

**Indicateurs :** N/A

**Pilotage :** Groupe de travail DLA / Equipe Technique Régionale

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5.2.

# Piloter le PPR

### Action 5.2.1. Investir la Commission Jeune et Technique pour piloter le PPR

#### Objectifs :

- Responsabiliser la CJT sur le pilotage et le suivi de la mise en œuvre du PPR grâce à des indicateurs objectifs
- Évaluer et ajuster le PPR

**Organisation** : 2 réunions par an (mi-saison et fin de saison)

**Moyens** : Groupe de pilotage restreint composé de représentants des parties prenantes du PPR (équipe technique de la Ligue, SRA...), indicateurs consolidés et remontés par les groupes de travail thématiques

**Indicateurs** : 1 compte rendu du PPR par an lors de l'Assemblée Générale de la Ligue

**Pilotage** : Equipe Technique Régionale et CJT

### Action 5.2.2. Création de groupes de travail thématiques

#### Objectifs :

- Regrouper des profils compétents sur des thématiques claires afin de suivre la mise en œuvre du PPR, et alimenter le contenu des réunions de suivi de la CJT (recensement et remontée des indicateurs)

**Organisation** : Groupes de travail thématiques (Détection, SRA, actions de sensibilisation, formation) qui se réunissent selon les besoins tout au long de la saison

**Moyens** : Personnes « ressources » désignées au sein de la Ligue ou du réseau sur les thématiques identifiées, tableaux de bord et de suivi des indicateurs de suivi des actions du PPR, ETR et éducateurs

**Indicateurs** : 2 comptes-rendus thématiques / saison remontés à la CJT (cf objectif opérationnel 5.1)

**Pilotage** : ETR et Responsable de groupe thématique

#### Projet mené avec le soutien de :



